gDTC - Demande #3738

Prévoir le bouton « Ajouter un impayé » également pour les prélèvement SEPA à échéance annuelle

12/06/2019 17:49 - Isabella Vanni

Statut:	Rejeté	**Début:**	12/06/2019
Priorité:	Normale	**Echéance:**	
Assigné à:	Benjamin Drieu	**% réalisé:**	0%
Catégorie:		**Temps estimé:**	0.00 heure
Version cible:			

Description

Si le motif d'un prélèvement rejeté est « Compte bloqué » ou « Provision insuffisante » et qu'il s'agit de la 1ère récurrence rejetée, on a convenu de ne pas stopper tout de suite le prélèvement : en effet, il peut s'agir d'une difficulté passagère pour l'adhérent·e. La procédure consiste à ajouté un impayé dans gDTC et à contacter l'adhérent·e. On procédera à la suppression du prélèvement seulement au cas où il y aurait une deuxième récurrence rejetée.

Or, en cas de prélèvement annuel, aujourd'hui il n'est pas possible d'ajouter un impayé (bouton « Ajouter un impayé » absent). On a convenu de laisser le champ « Moyen de paiement » en correspondance de la période concernée vide (dans l'attente d'une réaction de la part de l'adhérent·e), mais cela engendre la détection d'une incohérence de la part de gDTC.

Historique

#1 - 12/06/2019 18:00 - Isabella Vanni

- Statut changé de Nouveau à Rejeté

#2 - 13/06/2019 10:39 - Isabella Vanni

J'ai rejeté la tâche, car le bouton était bien présent : il fallait juste que je valide le formulaire après avoir précisé « prélèvement » dans le champ moyen de paiement.